

L'expertise du BRGM dans le domaine des géosciences en appui aux politiques publiques

Daniel MATON

Chef de projet, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
France

D. MATON est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie de l'Environnement de l'École d'Ingénieur de Chambéry (ESIGEC). Principales activités et responsabilités actuelles : Conception et réalisation de projets d'appui institutionnel dans le domaine des sites et sols pollués, du redéveloppement de friches industrielles et de l'évaluation des impacts environnementaux, notamment pour le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) ; Développement, administration et gestion de bases de données nationales d'information sur les sols (BASIAS, SIS,...) ; Formulation d'avis, réalisation d'expertises sur dossiers et sites, rédaction d'articles de communication ; Animation de stages professionnels internes et externes ; Conduite d'audit interne ISO 9001, ISO 14001 et ISO 17025.

Résumé

L'expertise au BRGM

Établissement de recherche et d'appui aux politiques publiques, le BRGM met au service de la société ses compétences et son expérience pour accompagner la démarche nécessaire à la prise de décision, notamment dans le domaine de l'évaluation environnementale de projets. Le BRGM réalise des expertises pour le compte des services de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des partenaires privés ou d'organismes internationaux.

L'activité d'expertise du BRGM vise à fournir, en réponse à une question posée, une interprétation, un avis ou une recommandation. Ces expertises sont élaborées à partir des connaissances disponibles et de démonstrations accompagnées d'un jugement objectif établi selon les meilleures pratiques applicables.

En tant que Service géologique national, le BRGM exerce son expertise sur l'ensemble de ses domaines d'activité dans le champ des géosciences : géologie, ressources minérales, géothermie, stockage géologique du CO₂, eau, après-mine, risques, sites et sols pollués / déchets, métrologie, systèmes d'information.

La pratique de l'expertise au BRGM se place dans le cadre de l'application de la norme AFNOR NF X 50-110. Elle est totalement intégrée au système de management de la qualité du BRGM qui est certifié ISO9001-2008. En outre, le BRGM s'est attaché à respecter une déontologie professionnelle. C'est pourquoi cette exigence a été mise par écrit dans un code de déontologie qui explicite des repères communs à tous les employés du BRGM.

La charte de l'expertise du BRGM

Le BRGM s'est doté d'une charte de l'expertise. Cette charte engage l'établissement sur la qualité de l'expertise fournie à ses partenaires. Les objectifs de cette charte sont notamment de préciser le cadre institutionnel et de garantir la qualité de ces activités en leur donnant un cadre organisationnel et des principes déontologiques généraux.

La charte de l'expertise du BRGM vient en application de la Charte nationale de l'expertise du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

L'ouverture à la société civile

Le BRGM contribue également au dialogue science-société dans ses différents domaines d'activités. Les enjeux de société en lien avec le sol et le sous-sol, leurs ressources et leurs usages, font de plus en plus l'objet de questionnements : utilisation et gestion des ressources, pratiques environnementales et gestion patrimoniale, prévention des risques pour les personnes et les biens, compétition d'usages...

Le BRGM apporte des éléments d'éclairage aux décideurs et entretient un dialogue avec les représentants de la société civile. Par ce dialogue, le BRGM s'inscrit dans une démarche d'écoute et de partage des connaissances scientifiques disponibles, des incertitudes, des questionnements, dans le but d'améliorer sa compréhension des attentes et des besoins des citoyens, y compris ceux relayés par les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE). Cet engagement du BRGM en faveur du dialogue avec les représentants des ONGE vise entre autres de construire une compréhension partagée des questions sociétales et des enjeux de société complexes dans le domaine de l'environnement au sens large (eau, ressources...) et constituer un capital de connaissance, d'estime et de confiance réciproques.